

BULLETIN D'INFORMATION 2014-5

CLASSEMENT 2014

- Compte tenu de la nouvelle façon d'établir le classement des manches (Conformément à la réglementation générale auto cross sprint car 2014 connue au 13/5/2014)

(1 point au premier, 15 points au dernier, 90 points aux exclus, 85 points aux non partants, 80 points pour les pilotes ayant fait moins de 2 tours)

- Le classement 2014 sera effectué de la façon suivante :
 - o Le total des points pour une épreuve comportera :
 - 10 points pour la participation à l'épreuve (acquis définitivement même en cas de décompte. Seule exception un concurrent exclu du meeting au 0 points à l'épreuve et cette épreuve comptera obligatoirement dans les épreuves retenues pour le classement final).
 - De 1 à 5 points suivant la place aux essais (5 au premier et 1 au 5°)
 - De 1 à 45 points attribués sur le classement à l'issue des 3 manches (45 points au premier et 1 point au 45°)
 - De 1 à 45 points pour la finale (même imputation que pour le championnat de France)
- Le règlement du challenge prévoyant de compter les points des manches
 - o **En l'état actuel** de la réglementation générale et du règlement du CORAC une seule épreuve sera décomptée.

Rappel du règlement du challenge

Pour être classé, il faut avoir acquitté les droits d'inscription et avoir participé à **6 épreuves au moins pour les catégories auto cross et 7 épreuves au moins pour les catégories Sprint car.**

Tous les points de participation et bonus des essais seront pris en compte quel que soit le nombre d'épreuve couru (10 points par épreuve)

Pour le classement seront pris en compte les points de participation, des essais, des manches, des finales.

En cas de décompte seuls les points des manches et des finales seront pris en compte. Les points de participation et de bonus aux essais restent acquis sauf sanction du Collège des Commissaires Sportifs. Toute catégorie qui n'aura pas de points en manche et en finale ne sera pas décomptable. (Aydie en 2013)

Les concurrents ex-æquo seront départagés en fonction :

- du plus grand nombre de participations,
- du nombre de meilleures places obtenues à l'issue de la finale
- du plus grand nombre de points marqués aux essais.

Pour les classements, seules seront admises les demandes de renseignement et les réclamations envoyées par mail à l'adresse :

claudegalban@hotmail.com